



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 15

Date de la convocation :

27/10/2022

Date d'affichage :

27/10/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 03 novembre 2022

L'an deux vingt-deux, le 03 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, AUSSINAC Laurie CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, HUMBLLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, et Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid, CAKIR, Suayib, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy, GANÉE Roger,

Procuration : MARTZLOFF Laetitia donne procuration à Madame LABELLE Aurélie

Absent(s)-excusé(s) :

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur ERTUGRUL Ali

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

Objet de la délibération : N° 2022-044 – Administration Générale – Remplacement d'un Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S. suite à démission

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment l'articles L.123-6 ;

Vu la délibération n°2021-45 en date du 23 septembre 2021, le Conseil municipal a décidé de fixer la composition du Conseil d'Administration du CCAS ;

Considérant que le conseil d'administration du CCAS comprend des membres élus au sein du Conseil Municipal à la représentation proportionnelle des différents groupes composant ledit conseil ainsi que des membres extérieurs
Considérant la démission de Madame Jocelyne NICOLAS, membre du conseil d'administration du CCAS représentant le Conseil Municipal ;

Madame le Maire propose de nommer comme nouveau membre du Conseil d'Administration du CCAS, en remplacement de Madame Jocelyne NICOLAS, Madame Laure AGUIAR ;

Le Centre Communal d'Action Sociale serait alors composé comme suit :

Présidente : Valérie HOSTALIER.

Vice-Présidente : Aurélie LABELLE.

Membres représentant le Conseil Municipal : Valérie HUMBLLOT, Stéphanie IMBERT, Laetitia MARTZLOFF, Marie-Laure CARTIER, Martine CONSTANTIN

Membres extérieurs : Laure AGUIAR, Anita CLEMENT, Christiane BARITHEL, Luce BRACONNIER, Magali DENAIN, Nelly LORAUD,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : de prendre acte de la démission de Madame Jocelyne NICOLAS ;

Article 2 : d'approuver la modification de la composition du CCAS.

Nombre de voix pour	15	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hostalier', is written over the right side of the official seal.

Valérie HOSTALIER